

Date : 06/11/2025 Heure de début : 18h

Ordre du jour :

Le compte-rendu sera diffusé sur le site de l'école après passage de l'information auprès des familles par mail.

Présentation des personnes présentes

-1/ Retour sur les élections de représentants de parents :

Nous remercions les représentants de parents de s'être investis dans l'organisation.

Vote des parents délégués : 280 votes possibles ; 66 votants, 1 blanc, 65 exprimés. Le vote dématérialisé est à réfléchir pour l'année prochaine. Les parents délégués peuvent passer par l'école pour communiquer.

Choix de votes possibles : dématérialisé possible (mais payant), vote par correspondance, vote à l'urne. Choix validé pour l'année prochaine : vote classique. (urne + correspondance).

2/ Bilan de rentrée

a. Équipe éducative et les effectifs

L'école comprend 8 classes.

De nouveaux enseignants sont présents cette année dans l'école.

Les effectifs sont stables, à ce jour ils sont les suivants :

PS : 23 / MS : 17 / GS : 30 / soit 70 maternelle / CP : 26 / CE1 : 20 / CE2 : 28 / CM1 : 24 / CM2 : 30 soit 198 élèves.

Classe 1 : 23 élèves

Classe 2 : 27 élèves

Classe 3 : 27 élèves

Classe 4 : 25 élèves

Classe 5 : 24 élèves

Classe 6 : 24 élèves

Classe 7 : 25 élèves

Classe 8 : 23 élèves

Trois ATSEM aident dans les classes maternelles : Mme Justine Colombo (MS/GS), Mme Camille Vargas (GS/CP) et Mme Carine Cavy (PS/MS). Nous remercions la municipalité pour la présence de ces 3 ATSEM.

Le ménage est fait par les ATSEM côté maternelle, coté primaire, c'est une entreprise qui fait le ménage.

Nous avons une adulte présente sur l'école ; une AESH pour quatre enfants qui ont un dossier à la MDPH. Elle est présente à plein temps sur l'école. C'est l'équipe enseignante qui gère l'emploi du temps de l'AESH.

Les agents techniques interviennent si besoin avec beaucoup de réactivité.

b. Organisation du dialogue parents-école :

Pour les informations d'ordre général, la communication de la direction de l'école avec les familles est souvent faite par mail pour plus de rapidité et économie de papier.

Chaque enseignant a fait une réunion de rentrée en début d'année pour informer les parents du fonctionnement global de l'école et présenter les spécificités de chaque classe. La communication passe également par le cahier de liaison.

-3/ Règlement intérieur et charte de laïcité

Le règlement de l'école a été envoyé aux membres de l'assemblée pour consultation et validation. La charte de la laïcité, le règlement intérieur de l'école ainsi que le compte rendu du conseil d'école seront diffusés sur le site de l'école.

Pour le règlement intérieur, on s'appuie sur le règlement départemental.

On modifie l'article 5 du précédent règlement concernant le droit à l'image.

On modifie également l'article 6 qui devient « Vivre ensemble » en y ajoutant le programme Phare concernant le harcèlement. Mme Caix définit le programme Phare à l'assemblée. Mme Caix, toujours concernant le bien-être de l'enfant, explique que l'échange est permanent entre l'AJRC et l'école.

Le règlement intérieur est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

- 4/ APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC concernent principalement la maîtrise de la langue française orale ou/et écrite et s'adresse aux élèves du CP au CM2 (soutien scolaire, méthodologie, des notions nouvelles en petits groupes).

Toute l'équipe pédagogique s'est harmonisée pour les jours et horaires de prise en charge.

Le principe est toujours le même : une demande d'autorisation parvient aux parents en amont de la période de prise en charge lorsque l'enseignant souhaite travailler un point précis. S'il y a accord des parents, l'élève bénéficie d'APC les mardis, jeudis, et vendredis au sein d'un petit groupe sur la période prévue. Les horaires des APC sont inchangés : de 11h30 à 12h00.

Les enseignants expliquent aux enfants concernés quelles compétences vont être travaillées et l'objectif à atteindre. C'est l'occasion aussi d'utiliser d'autres supports. Les enfants pris en charge ne sont pas forcément avec leur enseignant.

Les CM2 travaillent par exemple sur la gestion des devoirs en 6^{ème}.

Aucune démarche des parents n'est à effectuer auprès de l'AJRC en cas de prise en charge en APC, c'est l'équipe d'école qui se charge de faire le lien afin que les enfants inscrits par les parents à la cantine mangent au deuxième service.

- 5/ Sécurité à l'école

Les exercices demandés sont réalisés : exercice « incendie » a été fait le 15 septembre, les enfants étaient prévenus, l'exercice est expliqué (un autre exercice aura lieu dans l'année, les enfants ne seront pas avertis).

Un exercice « intrusion » a eu lieu le 10 octobre. Pour ce type d'exercice, les élèves sont toujours prévenus. Les objectifs sont de reconnaître la sonnerie et réagir en fonction des indications données par l'adulte. Certaines classes sont mises à l'abri, certaines classes évacuent, d'autres se mettent à l'abri et évacuent ensuite.

L'exercice s'est bien déroulé. Les agents communaux sont présents pour cet exercice.

Un exercice « mise à l'abri » a eu lieu le mardi 30 septembre sur un temps de récréation. Nous avons des pastilles d'iode et pourraient être administrées seulement sur ordre du préfet en cas d'incident à la centrale nucléaire.

Ces exercices font partie du PPMS : Plan Particulier de Mise en Sureté

-6/ Evaluations nationales

Les CP passent les évaluations 2 fois dans l'année, les autres classes une seule fois.

Les enseignants ont invité tous les parents à venir écouter le point concernant leur enfant. On obtient une toile d'araignée qui correspond aux résultats des enfants. Cela permet à l'équipe enseignante de retravailler sur des moyens de remédier aux difficultés récurrentes. Les parents sont destinataires des résultats, on peut mettre en place des aménagements en classe, des APC ou le RASED Réseau d'Aide Spécialisé des Elèves en Difficulté (enseignant pour du soutien scolaire, psychologue scolaire). Ce RASED est destiné à plusieurs écoles et il partage son temps. Les évaluations nationales permettent de faire évoluer le projet d'école.

-7/ Présentation des actions pédagogiques

Classe de découverte

Un projet classe de découverte de 5 jours et 4 nuitées a été proposé aux élèves de CM1 CM2. Il a été accepté par toutes les familles concernées.

Il aura lieu du 1^{er} au 5 juin 2026 à l'Alpe du Grand Serre (38).

Les activités proposées seront en lien avec la découverte de la montagne grâce aux 5 sens.

Ce projet coûte près de 18 000€. Le financement est réparti entre le sou des écoles 1/3 et les familles.

Des informations seront transmises aux familles. Une réunion de présentation détaillée aura lieu début mai.

Commémoration du 11 novembre

L'école participe encore cette année à la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Les élèves de l'école préparent en classe le premier couplet ainsi que le refrain de la Marseillaise. Dans le cadre de notre thème de l'année, les cinq sens et le handicap, la chanson Frontières de Yannick Noah dont le refrain est accompagné de la langue des signes est aussi travaillée. Les élèves présenteront ces deux chants à l'occasion de la cérémonie à 10 heures.

Le parcours sensoriel

Pendant plusieurs semaines, les maternelles et les CP ont pu profiter d'un aménagement spécifique dans la salle de motricité : le parcours sensoriel.

Les enseignants ont installé différents lieux qui permettent aux enfants d'exercer leurs sens.

Les enfants travaillent souvent en chaussettes pour mieux percevoir les sensations.

La piscine à balles : pour pouvoir s'allonger, tourner parmi les balles.

Le tunnel noir : passer sous des bancs couverts de tissu noir.

Le parcours sur plots gonflables : des plots gonflables avec des picots sont installés, il y a également des tapis doux ou qui piquent, des carreaux de carrelage.

La cabane noire : on entre à 4 pattes et on découvre plein d'objets qui font du bruit, qui sont doux ou rugueux...

La toile d'araignée : il faut se glisser entre les cordes.

Le tapis roulant : on marche sur de grands tubes en carton (travail de l'équilibre).

La montagne : marcher ou rouler sur des tapis.

Le coin Musique : on teste des instruments, leurs sons, seul ou à plusieurs.

La journée du sport à l'école

Le 18 septembre 2025 l'école a organisé sa journée du sport. Comme la date arrive tôt dans notre emploi du temps nous avons décidé de partir de compétences déjà travaillées les années précédentes (compétences que les élèves de PS qui entrent à l'école peuvent également maîtriser en partie).

Le matin se sont les élèves de maternelle qui ont été sollicités tandis que l'après-midi les élèves d'élémentaires prenaient le relais.

Pour les maternelles : parcours mêlant équilibre, déplacement et saut.

Pour les élémentaires : différents ateliers autour des lancer, de la course ou encore des sauts.

Un grand merci à toutes les personnes qui sont venues aider. Je vous renvoie au site de l'école pour plus d'informations.

Les séances de natation

En période 1 et 2, les classes de CE1 et CE2 bénéficient de 10 séances de natation à la piscine de Saint-Vulbas. Cette séquence pédagogique s'inscrit dans le cadre réglementaire du savoir nager en sécurité et des programmes officiels de l'éducation nationale. L'équipe de maîtres-nageurs ainsi que l'équipe enseignante ont été formées pour le nouveau projet de bassin qui a été entièrement repensé. Les deux premières séances avaient pour but d'évaluer les acquis des élèves sur les compétences du test de l'ASNS à savoir : l'entrée

dans l'eau, les déplacements, l'immersion, la propulsion. Selon leur aisance, les élèves ont été placés dans 3 paliers. Les séances suivantes permettent de travailler sur toutes les compétences de l'ASNS afin de développer une aisance aquatique. L'évolution des élèves dans des paliers plus avancés a été possible. Des séances de sauvetage ont été mis en place. Initialement, le passage de l'ASNS est obligatoire en classe de 6^{ème}. Si certains élèves sont dans la capacité de passer le test, il sera possible de le passer au cours des deux dernières séances. Pour les autres élèves, ils seront aussi réévalués à ce même moment pour valider leur palier avec un diplôme individuel à la clef.

Harcèlement

Toutes les classes organisent une ou plusieurs actions pédagogiques pour lutter contre le harcèlement.

En maternelle, les enseignants organisent une discussion avec les élèves pour savoir ce qui les dérange, ce qui peut arriver et peut les embêter. Ils expliquent qu'il faut en parler à un adulte qui va arrêter ces choses. Les élèves utiliseront aussi la chanson « marre des histoires » et des albums supports.

En grandissant, les élèves apprennent à faire des 'messages clairs'.

Au cycle 2, les élèves vont débattre de ce sujet et élargir avec les thèmes de l'empathie, de la communication, les différences etc... Ils travailleront aussi avec un album « Rouge » de Jan de Kinder ou avec plusieurs supports : BD « Les grands embêtent Lulu », un court métrage et une chanson.

Les élèves de CM1 et CM2 débattent pour définir ce qu'est le harcèlement et comment agir pour l'arrêter. Ils participent à une émission en direct organisée par 1 jour 1 actu. Ils auront au cours de l'année l'occasion de poursuivre ces échanges en abordant la problématique du cyberharcèlement.

Les élèves du CE2 au CM2 répondront à une enquête sur le thème du harcèlement ?

Un pianiste à l'école

Lundi 29 septembre, le concertiste Pascal Gallet est venu passer la matinée avec nous. Pascal Gallet, a commencé le piano à 7 ans et a donné son premier concert à 10 ans. Il est l'un des pianistes français les plus renommés à l'international. Il s'est produit avec de grands orchestres sur tous les continents.

Toute l'école était réunie dans la cour pour écouter différents morceaux de piano.

Les enfants ont pu participer en faisant un 'blind test', en posant des questions et en jouant un petit morceau de piano.

C'était un très bon moment de partage autour de la musique. Merci au Sou des écoles pour le financement de cette intervention.

Un jour une actu, égalité fille-garçons

Tous les élèves de CM1 et CM2 de l'école ont participé à l'émission en direct d'"1jour 1actu" sur le thème de l'égalité filles-garçons dans les sciences. Ce projet tombait à pic pour la cause mise en valeur par l'éducation nationale, visant à réduire les inégalités de genre dans les apprentissages scientifiques. Le sujet a été traité en grande partie sur les heures d'EMC. Pour préparer en amont notre participation, les élèves ont découvert le sujet et l'intervenante, Clémence Peronnet, et ses missions. Dans un deuxième temps, ils ont pu récolter des informations dans leur entourage, est-ce que les papas / oncles / grands-pères exercent des métiers plus scientifiques que les mamans / tantes et grands-mères. De nombreux temps de débats entre élèves ont été laissés et les questions pour l'intervenante ont été transmises en amont de la conférence également. Les enfants ont ensuite assisté à la diffusion de l'émission en directe et une séance a été faite dans les jours qui suivent pour récapituler les éléments à retenir et proposer des pistes de solution à la question : « comment effacer les inégalités filles-garçons dans le monde scientifique ? ».

DATES :

Conseil d'école : le jeudi 5 mars 2026 à 18h et le jeudi 11 juin 2026 à 18 heures.

L'agrément vélo, pour les parents qui souhaitent encadrer les sorties vélo, aura lieu le 25 mars 2026 de 9h à 12h à l'école.

Festival du livre : le 18 et 20 novembre de 16h30 à 18h30 dans la salle de motricité.
L'exposition aura lieu le mardi 31 Mars de 16h30 à 18h et le jeudi 2 avril de 7h30 à 8h20.

Remerciements

Remerciements à l'ensemble des participants : les enseignants, les représentants de parents, Monsieur Mercier (DDEN), et Mme Crost (conseillère chargée de l'école) et la municipalité pour l'entretien courant et les travaux.

Merci à toute l'équipe éducative pour les projets, les disponibilités et l'investissement de chacun.

Merci aux parents qui accompagnent et qui ont renouvelé leur agrément pour la piscine.

Cependant, il manque beaucoup de parents agréés pour le vélo. On invite les parents à se faire agréer.

L'agrément est valable 5 ans.

Remerciement aux parents qui ont encadré les ateliers de la journée du sport scolaire.

Remerciements aux parents délégués pour l'investissement lors des élections.

Remerciements au Sou des Ecoles qui réalise des actions pour récolter des fonds afin de financer des sorties et les classes découvertes. Nous n'avons encore pas prévu les sorties qui seront faites cette année, mais le budget du Sou est conséquent : 16 000 euros à la disposition de l'école cette année

Heure de fin : 19h30